

A NANTES, le 28 février 2022

LETTRE OUVERTE

A Monsieur le Directeur de l'ARS des Pays de la Loire.

A Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Depuis des mois, voire des années, nous ne cessons de vous alerter sur la prise en charge des patients à l'hôpital.

Vous ne pouvez l'ignorer, la situation des urgences du CHU de Nantes est très tendue. (240 passages jour en moyenne).

Le 8 février 2022 une patiente décédait dans la file d'attente. Un drame qui sans doute aurait pu être évité avec de meilleures conditions d'accueil, et un capacitaire capable d'absorber les flux.

La direction du CHU de Nantes a communiqué par voie de presse en tirant la sonnette d'alarme et appelant les usagers à : « **un juste recours aux services des urgences, dans l'intérêt de tous.** » Elle poursuit en invitant « les patients qui ne seraient pas adressés par un médecin ou le Samu Centre 15, à ne se présenter aux urgences qu'en cas de situation grave. »

C'est juste oublier que les patients majoritairement ne sont pas médecins, ils et elles n'ont pas les connaissances suffisantes pour apprécier le degré de gravité de leurs pathologies. Notons également que la médecine de ville n'est pas en capacité de répondre aux besoins de la population, compte tenu du manque organisé de médecins. C'est bien pour ces raisons que les patients n'ont d'autres solutions que de se déplacer aux urgences.

Plus largement, c'est implicitement culpabiliser les patients, fermer les portes du service public, organisant ainsi la diminution de l'offre de soins.

Devant la situation extrêmement tendue aux urgences du CHU de Nantes, puisque les patients attendent en moyenne 13 h pour une consultation de médecine et 9 heures pour une consultation de chirurgie, devant le manque de lits d'aval, les membres du CHSCT exigent que vous preniez toutes les mesures nécessaires comme cela a pu être fait dans les DOM ou à Mulhouse, afin de permettre aux patients de bénéficier d'une prise en charge de qualité dans les conditions de sécurité qui s'imposent ..

Ce dysfonctionnement n'est pas dû à la pandémie. Elle objective juste le déficit capacitaire dû à la diminution du nombre de lits au CHU de Nantes et qui se confirme sur le futur hôpital IDN encore par la suppression de 65 lits de MCO.

La Direction du CHU de Nantes indique que les difficultés sont majoritairement liées aux difficultés de recrutement.

- 12 lits supplémentaires de médecine (dit lits gigognes) ne peuvent rouvrir faute de personnel.
- Des interventions sont repoussées, faute de personnel (20 % de déprogrammation ou de non programmation). Ce n'est pas le Covid qui entraîne ces annulations.
- Des lits d'EHPAD du CHU sont fermés faute de personnel.
- Des lits dans les services sont fermés faute de personnel.
- Les roulements sont sans cesse modifiés faute de personnel.

Ces difficultés communes à l'ensemble du secteur hospitalier et médico-social encore plus importantes au CHU de Nantes qui depuis des années (construction du nouvel hôpital oblige)

- Refuse les départs en promotion professionnelle.
- Augmente la précarité.
- Remplace insuffisamment les arrêts.
- N'a pas tenu compte de l'augmentation de la population métropolitaine.

Monsieur le Directeur de l'ARS, Monsieur le Préfet, nous exigeons que vous preniez toutes les mesures sanitaires qui s'imposent afin de garantir la sécurité sanitaire de l'ensemble de nos concitoyens.

Ce qui est possible dans les DOM, à Mulhouse doit l'être au CHU de Nantes.

Compte tenu des difficultés que rencontre le CHU de Nantes à recruter nous exigeons la réintégration des 21 hospitaliers nantais suspendus (faute de vaccination).

Les membres du CHSCT du CHU de Nantes.

Copie :

Au Ministre de la Santé

A la Présidente du Conseil de surveillance du CHU de Nantes

Aux Unions Départementales CGT, FO, CFDT

A la Presse

E. LE RAY CGT

Sauvageau FO

MEVEL Vincent CFDT